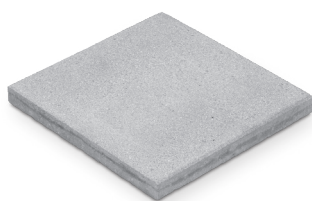


FICHE DE DONNÉES SUR LE PRODUIT

DALLE DE JARDIN PARCO® STANDARD



Domaines d'utilisation

Les dalles de jardin PARCO® STANDARD sont conçues pour l'extérieur et peuvent être utilisées pour les applications suivantes: terrasses, chemins de jardin, toits plats, parcs et places de jeux. Les dalles ne sont pas carrossables et ne doivent être utilisées que pour des zones piétonnes.

Exécution

Les dalles sont disponibles en couleur grise, avec un chanfrein de 5 mm. La surface est lisse et possède une bonne résistance au glissement.

Dimensions

Longueur (cm)	Largeur (cm)	Hauteur (cm)
40	40	4
50	25	4
50	50	4
75	50	4

Forme de livraison

Format	pce/pal.	pce/m ²	m ² /pal.	kg/m ²
40/40	56	6.25	8.96	91
50/25	80	8	10	91
50/50	56	4	14	91
75/50	28	2.67	10.5	91

Classification selon SN EN 1339

Précision dimensionnelle		3	R
Différence des diagonales		3	L
Résistance aux intempéries		3	D
Résistance à la flexion		2	T
Résistance à l'abrasion		4	I
Classe de charge	40/40 et 50/50	45	4
	50/25 et 75/50	30	3

Les formats de la classe de charge 30/3 doivent être posés en plein sur du gravillon.

Entreposage

Les produits doivent être stockés de façon à être protégés des intempéries et des grandes variations de température, en particulier des rayons directs du soleil. Il convient de choisir un lieu d'entreposage sûr afin d'écarter tout risque. Creabéton Matériaux SA décline toute responsabilité en cas d'entreposage non conforme des produits par le client.

Creabéton Matériaux SA

www.creabeton-materiaux.ch

CH-1523 Granges-près-Marnand
Rte de Villeneuve 11/CP 65
Tél. +41 (0)26 668 95 95
Fax +41 (0)26 668 95 97

CH-3186 Düdingen/Guin
Murtenstrasse 25/CP 38
Tél. +41 (0)26 492 50 20
Fax +41 (0)26 492 50 25

CH-3250 Lyss
Busswilstrasse 44
Tél. +41 (0)32 387 87 87
Fax +41 (0)32 387 86 86

CH-3646 Einigen
Oberes Kandergrien
Tél. +41 (0)33 334 25 25
Fax +41 (0)33 334 25 90

Dispositions légales

Lors de l'exécution de travaux de pose, les dispositions de la protection du travail et de la santé (LTr, LAA) et les ordonnances (OLAA, OPA, OTConst) ainsi que l'ordonnance sur l'utilisation sécurisée des grues (ordonnance sur les grues) sont à respecter.

Conseils de pose

Les dalles de jardin PARCO® STANDARD peuvent être posées sur un sol stabilisé ou non. Pour de plus amples informations sur la composition exacte de la couche de fondation, du lit de pose et de la pose proprement dite des dalles, veuillez utiliser les données techniques «Revêtements en béton» qui sont disponibles sous www.cbm-liste.ch.

Jointoiement

Les joints peuvent être effectués selon différentes variantes. Le joint doit néanmoins présenter une largeur d'au minimum 3 mm. Pour des joints réguliers et corrects, nous recommandons les entretoises en plastique. Pour l'exécution du jointoiement et le bon choix du matériau de jointoiement, veuillez utiliser les données techniques «Revêtements en béton» qui sont disponibles sous www.cbm-liste.ch.

Moyens d'aide

Pour une pose des dalles aisée et rationnelle, nous conseillons le dispositif de pose de dalles. Cet équipement est proposé par Creabéton Matériaux SA à la vente ou à la location.

Responsabilité

Le béton est un matériau composé d'un mélange de sable, de gravier, de ciment, d'additifs et d'eau. Il se compose donc de produits naturels, exception faite de tout éventuel adjuvant. Les produits naturels varient en forme et en couleur, caractérisant ainsi les divers produits en béton. La marchandise fait l'objet d'un contrôle dans nos usines ou dès réception sur le chantier. Les éventuels défauts seront signalés sans délai. Nous déclinons toute responsabilité et excluons toute garantie en cas d'utilisation de la marchandise mise en cause sans notre consentement exprès ou si son utilisation ne correspond pas à nos instructions.

Conditions générales de vente et livraison CGVL

Les livraisons s'effectuent exclusivement conformément aux conditions générales de vente et livraison (CGVL) de Creabéton Matériaux SA (disponibles sur www.cbm-liste.ch) applicables au moment de la livraison, lesquelles font intégralement partie du contrat.

Date d'établissement

12.02.2015 – remplace toutes les indications précédentes.

CREABETON